



**Objet : Demande d'intervention dans le cadre du projet « Agir pour l'accueil occasionnel »**

**Action concernée : JOURNÉE THÉMATIQUE : Dynamique de territoire et Offre d'Accueil Petite Enfance**

Je me permets d'entrer en contact avec vous pour **une demande d'intervention dans le cadre de l'axe 1 du projet « Agir pour l'accueil occasionnel »** porté conjointement par l'ACEPP Sud-Ouest et la ville de Bègles.

L'objectif de ce projet est de permettre en premier lieu une réflexion sur l'accueil occasionnel et ce qui en fait la qualité, puis, dans un second temps de permettre l'émergence de projets spécifiquement adaptés à leur ancrage territorial. Il a pour vocation de s'adresser à tous les professionnels petite enfance intervenant dans les structures d'accueil en leur donnant les outils nécessaires pour créer de nouveaux projets, aller vers les familles et proposer des projets adaptés aux besoins spécifiques de leur territoire. Il se décline en 4 grands axes :

- Axe 1 : Répondre aux besoins des familles d'un territoire spécifique
- Axe 2 : Redéfinir collectivement ce qu'est l'accueil occasionnel
- Axe 3 : Travailler autour de l'accueil, adapter ses pratiques d'adaptation/familiarisation à l'accueil occasionnel
- Axe 4 : Permettre l'émergence de projets concrets

**Les objectifs généraux de l'axe 1 :**

- Comment améliorer la connaissance du territoire d'implantation pour pouvoir adapter sa réponse aux besoins familiaux ?
- Réinterroger les modalités de collaboration avec les guichets uniques pour s'adapter à la réalité du territoire tout en préservant une étroite et indispensable collaboration avec les collectivités territoriales ;
- Comment s'ouvrir au quartier et être intégré au schéma familial lorsqu'un besoin d'accueil arrive ; se faire connaître et reconnaître des habitants ?
- Comment s'intégrer à, ou faire naître, une dynamique partenariale dans un territoire donné ?

**Public visé :**

Le projet « Agir pour l'Accueil Occasionnel » s'adresse :

- Aux bénévoles, directions et salarié-e-s d'établissement d'accueil du jeune enfant associatif de Gironde et ou adhérent à l'Acepp Sud-Ouest
- Aux directions et salarié-e-s d'établissement d'accueil du jeune enfant municipaux de Gironde
- Aux partenaires institutionnels tels que la CAF, la PMI, élus chargé-e-s de coopération des municipalités

Une priorité d'inscription sera accordée aux établissements associatifs et aux personnels issus de la ville de Bègles.

**Contexte et objectifs pédagogiques de la journée thématique :**

Aujourd'hui, l'attribution d'une place en crèche est généralement gérée par une commission composée de multiples partenaires (Elus et techniciens municipaux, directions des structures d'accueil etc.). C'est ce que l'on nomme généralement « Guichet Unique ». Si ce dernier est gage de transparence et d'égalité dans l'attribution des places aux

familles en demande d'accueil régulier<sup>1</sup>, il n'en reste pas moins qu'il a souvent pour effet non désiré de couper les crèches de leur environnement direct.

Sans remettre en cause ce fonctionnement en guichet centralisé pour l'attribution de places « régulières », nous pensons que l'accueil occasionnel peut se développer en parallèle et en complément, par le biais de circuits de proximité, au bénéfice de tous. Cette journée aura pour but de sensibiliser les participants à la notion de proximité et d'ancrage dans un environnement géographique, social et partenarial.

Pour la première journée, nous souhaiterions que les participants puissent se questionner et élaborer sur les thématiques suivantes :

- Comment identifier les problématiques et les besoins des familles sur son territoire ?
- Identifier les acteurs à mobiliser dans cette démarche
- Comment intégrer les familles du territoire à la réflexion sur l'adaptation de l'offre au besoin ?
- Présentation de méthodes participative permettant l'expression et la prise en compte des besoins de tous.

Pour la deuxième demi-journée, nous souhaiterions aborder la thématique de l'OAPE (offre d'accueil petite enfance) centralisée en lien avec l'accessibilité pour tous à l'accueil occasionnel au travers des questions suivantes :

- Réfléchir l'accessibilité et le parcours administratif pour accéder à l'accueil occasionnel, comment réduire les inégalités que peut générer ce parcours ?
- Comment ne pas perdre des familles sur le chemin de l'OAPE ?
- Comment garantir un fonctionnement équitable de l'OAPE tout en permettant une souplesse de fonctionnement au service de la population ?

Concrètement, cette deuxième demi-journée s'articulerait autour :

- D'une intervention relatant un ou des exemples de collaborations/fonctionnements innovants entre des structures d'accueil et leur OAPE
- De l'animation de groupes de travail réunissant les différents partenaires permettant de faire ressortir les besoins et contraintes de chacun.

### Proposition de déroulé

Ce déroulé sera à adapter en concertation avec le chargé de projet Acepp So en fonction des besoins du ou des intervenants :

#### Jour 1 :

09h30 - 10h00 Accueil café  
10h00 - 11h30 Intervention  
11h30 - 12h00 Mise en action des participants  
12h00 - 13h30 Pause Méridienne/buffet  
13h30 - 15h00 Intervention  
15h00 - 16h00 Mise en action des participants

#### Jour 2 :

08h30 - 09h00 Accueil café  
09h00 - 10h00 Intervention expérientielle (gérée et organisée par l'ACEPP So)  
10h00 - 10h15 Pause  
10h15 - 12h30 Groupes de travail  
12h30 - 13h00 Synthèse des groupes de travail  
13h00 Buffet

---

<sup>1</sup> L'accueil est dit « régulier » lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. L'accueil peut-être à temps partiel (quelques heures par semaine) ou à temps plein.

### Organisation matérielle :

Capacité d'accueil : 40 à 60 places selon la demande.

Nombre de session prévue : 1

Lieu pressenti : théâtre ou salle de conférence avec possibilité de faire des sous-groupes sur Bordeaux Métropole

Dates envisagées : première quinzaine de juin ou début juillet 2024.

### Nous faire parvenir une proposition d'intervention :

Si vous êtes intéressé pour animer cette journée thématique, merci de bien vouloir nous faire parvenir les éléments suivants :

- Un curriculum vitae.
- Le thème de l'intervention proposée, son programme/déroulé pédagogique et sa durée.
- Un devis faisant apparaître :
  - Le coût de l'intervention
  - Les frais annexes (déplacement, restauration, hébergement).
- La liste du matériel nécessaire pour le bon déroulé de vos interventions

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignement complémentaire.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre projet.

Aurélien GRIMAUD  
Pôle Animation du Réseau  
Acepp Sud-Ouest

06 22 41 56 44 - animation-accompagnement@acepp-so.fr